



VILLEFRANCHE / BEAUJOLAIS / VAL DE SAONE

Union Locale CGT

Bourse du travail
Place Roger Rousset

69400 VILLEFRANCHE/SAONE

Retraites : la CGT appelle à la mobilisation

La CGT dénonce le double discours du gouvernement qui fait tout pour **empêcher que ces concertations ne puissent déboucher sur l'abrogation de la réforme 2023** des retraites.

Il a inventé un **déficit caché**, désormais démenti par la cour des comptes.

Il a tenté de **diviser les syndicats**, en choisissant ses interlocuteurs.

Et maintenant, il donne une lettre de mission impossible, en demandant de faire ce que les précédents gouvernements n'ont pas fait, à savoir remettre les comptes à l'équilibre.

Ce faisant, le gouvernement **déroule le tapis rouge au patronat pour lui permettre de casser notre régime de retraite par répartition avec son projet de capitalisation** au service des assureurs privés.

A l'inverse, comme le martèle la CGT depuis des mois, il faut commencer par **abroger cette réforme** pour pouvoir ensuite discuter sérieusement du financement de notre retraite par répartition.

Pour la CGT, l'heure est la construction du rapport de force. La CGT appelle à la mobilisation pour gagner l'abrogation de la réforme.

- Le **8 mars**, à l'occasion de la **journée internationale de lutte pour les droits des femmes** pour exiger notamment l'égalité salariale, l'abrogation de la réforme des retraites et la fin des violences sexistes et sexuelles. La CGT se félicite que la quasi-totalité des organisations syndicales aient décidé cette année d'appeler à manifester et faire grève aux côtés des associations féministes ;
- Le **20 mars**, tous à **Lyon avec les organisations de retraité-es** pour dénoncer les attaques contre les retraité-es portées par le patronat et le gouvernement et défendre leur droit à la santé.

Dans le prolongement de ces 2 premières initiatives, **la CGT appelle à la construction d'un processus de mobilisation d'ampleur pour gagner enfin l'abrogation de la réforme des retraites**. Une majorité de françaises et de français comme de député-es y sont favorables, la victoire est donc à portée de main. **La CGT appelle toutes les organisations syndicales à se rassembler pour construire le rapport de force et ne pas tomber dans le piège de la division tendu par le patronat et le gouvernement.**

Mobilisons-nous, rendez-vous le 8 mars 2024 au jardin de la Mairie de Villefranche sur Saône

- **Pour la Journée internationale de lutte pour les droits de la femme**
 - pour revendiquer l'abrogation de la réforme 2023 des retraites.
-

Le saviez-vous ?

Une réforme qui repousse l'âge de départ

Naissance	Age légal	Report âge	Durée d'assurance	Hausse DAR	Départ effectif
Septembre 1961	62 ans 3 mois	3 mois	169	+1	1/12/23
1962	62 ans 6 mois	6 mois	169	+1	1/06/24
1963	62 ans 9 mois	9 mois	170	+2	1/09/25
1964	63 ans	1 an	171	+2	1/01/27
1965	63 ans 3 mois	1 an 3 mois	172	+3	1/04/28
1966	63 ans 6 mois	1 an 6 mois	172	+3	1/07/29
1967	63 ans 9 mois	1 an 9 mois	172	+2	1/09/30
1968	64 ans	2 ans	172	+2	1/01/32
1969	64 ans	2 ans	172	+2	1/01/33
1970	64 ans	2 ans	172	+1	1/01/34
1971	64 ans	2 ans	172	+1	1/01/35
1972	64 ans	2 ans	172	+1	1/01/36

Une pénibilité qui augmente !

- 3 millions de salarié•es sont exposés aux agents chimiques dangereux ;
- 10 millions exposé•es à de fortes contraintes physiques ;
- 4 millions à un environnement agressif ;
- 5 millions à des rythmes de travail atypiques ;
- 10% des salarié-es effectuent un travail de nuit ;
- 46 % des femmes et 40 % des hommes ont un travail répétitif ;
- 54 % des femmes et 46 % des hommes peuvent déclencher des troubles musculo-squelettiques (TMS)...

Pour limiter les effets de cette dégradation, la CGT revendique la mise en place de **départs anticipés à 55 ans** ou **un trimestre de départ anticipé par années d'exposition** pour les salariés exposés à des facteurs de pénibilité

Le 8 Mars, Ensemble, ne lâchons rien , Manifestons pour l'abrogation de la réforme des retraites.....